LES MÉDECINS VALAISANS RÉCLAMENT À NOUVEAU UNE HAUSSE DES TARIFS



La Société Médicale du Valais persiste et signe.

Elle réclame à nouveau de porter le point TARMED valaisan à 92 centimes. Actuellement, le tarif est de 82 centimes.

Cette hausse de 12% doit permettre, de "corriger des biais politiques et historiques dans la fixation de la valeur du point TARMED", affirme la Société Médicale du Valais, alors que la problématique de la relève "devient plus critique que jamais". Pour faire valoir leurs arguments, les médecins valaisans ont déposé six classeurs, hier, au département cantonal de la santé. Car, en l'absence d'accord avec les assureurs, ils ont demandé au Conseil d'Etat de fixer un tarif provisoire pour 2017, ce qui a été fait le 21 juin. Cette décision suivait une conférence de presse donnée dix jours auparavant par cette même Société Médicale du Valais.

Reste maintenant à établir des valeurs définitives.

Si les médecins devaient être entendus et la valeur du point revue à la hausse, l'impact sur les assurés valaisans a été évalué au maximum à 6 francs 20 par mois. A noter que les autres prestataires de soins – l'Hôpital du Valais, l'Hôpital Riviera-Chablais et les cliniques privées – ne sont pas parvenus non plus à s'entendre avec les caisses maladie.